



Assemblée générale

Distr. limitée
21 octobre 2004
Français
Original: anglais

**Cinquante-neuvième session
Cinquième Commission**

Point 123 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Projet de décision soumis par le Rapporteur
à la suite de consultations officielles**

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

L'Assemblée générale :

- a) Rappelle sa résolution 57/290 B du 18 juin 2003;
- b) Prie le Secrétaire général de lui soumettre, à la deuxième partie de la reprise de sa cinquante-neuvième session, un rapport sur l'examen des structures de gestion de toutes les opérations de maintien de la paix, comprenant éventuellement une comparaison de leur organisation administrative, qui tienne compte de la complexité, du mandat et de la spécificité de chaque opération et de la nécessité de mener chacune d'entre elles de façon efficace et rationnelle.